

Document généré le jeudi 05 juin 2025 à 09:27

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte		Intégrale				

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	04/06/25 à 14h12		2/3	25-62599	
JOUE	Intégrale	04/06/25 à 14h12		2/3		

Service : GBM

Classification CPV :

Principale : **71400000** - Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

Mme Anne VIGNOT - Présidente

4 rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

Tél : 03 81 87 88 89

SIRET 24250036100017



L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet Révision des Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Besançon
(Battant-quai Vauban et centre ancien) et Instauration d'un PSMV unique
du site patrimonial remarquable de Besançon (Doubs)

Référence 2025-ETU-DUGP-0096

Type de marché Services

Mode Procédure avec négociation

Code NUTS FRC21

**Lieu principal de
prestation** Ville de Besançon
25000 Besançon

Durée	66 mois à compter du 01/01/26
Description	Le présent marché comprend : Une partie « marché ordinaire » concerne les prestations suivantes : - TF : Finalisation de la révision du PSMV de Battant-Quai Vauban et révision du PSMV du centre ancien - TO002 : Evaluation environnementale - TO003 : Analyse, évaluation, corrections et fourniture du dossier PSMV après enquête publique Une partie « accord-cadre à bons de commande » correspond à un accord-cadre à bons de commandes avec maximum passé en application des articles des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Elle concerne les prestations suivantes : - TO001 : Réalisation d'un échantillon de maximum 150 fiches-immeubles supplémentaires Le détail du phasage de l'opération figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires pour la partie marché ordinaire et par des prix unitaires pour la partie accord cadre à bons de commande.
Code CPV principal	71400000 - Services d'urbanisme et d'architecture paysagère La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Oui Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
Reconductions	Non
Conditions relatives au contrat	
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service et à l'émission des bons de commande pour la tranche optionnelle 1 Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de

paiement applicable à l'acheteur.
ressources propres

Conditions de participation

Autres exigences économiques ou financières : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Liste des principales prestations effectuées au cours des dix dernières années, en élaboration ou révision de documents patrimoniaux (notamment PSMV), et indiquant le montant, la date et le maître d'ouvrage. Elles sont prouvées par des attestations du maître d'ouvrage ou, à défaut, par une déclaration du candidat Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise Désignation explicite de l'architecte qui sera chargé de la réalisation du PSMV, en application de l'article R313-7 du Code de l'Urbanisme Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Diplôme d'architecte avec spécialisation patrimoine (Ecole de Chaillot ou équivalent) La justification de l'inscription à l'Ordre des Architectes sera apportée. Diplôme d'architecte DPLG/HMONP Diplôme en urbanisme Diplôme en paysage

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
30 % : Prix des prestations
70 % : 2-Valeur technique appréciée à la lecture du cadre de mémoire technique dûment complété par le candidat

Candidatures

Remise des candidatures le **07/07/25 à 12h00** au plus tard.
Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : 15/09/25
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La procédure est décomposée en deux phases distinctes :

- Une phase de candidature au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés .

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

Nombre minimal envisagé : 3 et nombre maximal : 4

- Une phase d'offre au terme de laquelle l'attributaire sera choisi.

Une visite sur site est obligatoire pour les candidats admis à remettre une offre. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

L'invitation à présenter une offre est prévue le 6 août 2025. Cette date pourra évoluer en fonction du déroulement de la procédure

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 Besançon Cedex 3

Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 Besançon Cedex 3

Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA

- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Envoi le 04/06/25 à la publication

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 04/06/25 à 14h12

